

La maison du Cosquer, 1

Son histoire, première partie



Parmi les façades attirant l'œil des visiteurs de notre *petite cité de caractère*, celle de la *maison du Cosquer* près de l'église (dite *grande maison du Cosquer* lorsqu'à l'arrière on trouvait la *petite maison du Cosquer*), appelle les questions habituelles, « De quand date-t-elle ? Qui l'a fait bâtir ? Qui y a vécu ? ».

Résumé schématique des pages qui suivent, si l'on veut en éviter la lecture. Lire une énumération de comptes rendus de transactions immobilières dans leur jargon d'autrefois n'est pas bien passionnant. Et puis, vous trouverez sur un autre document, un tableau mettant en regard (alors que ci-dessous ils sont listés à part) les propriétaires *fonciers*, les *convenanciers* et les *locataires* au long de l'histoire de la *maison du Cosquer*.

- 1) Propriétaires fonciers successifs de la propriété :
 - 1652 Construction par un Guéguen de Kermenguy
 - 1699 Barbe-Louise Guéguen de Kermenguy et René de Trogoff de Kerlessy (héritage)
 - 1741 Marc-Louis de Trogoff et ses trois sœurs par héritage
 - 1774 Jeanne de Bourel, veuve de Marc-Louis de Trogoff, par héritage
 - 1784 Charles-Marie de Trogoff, leur fils par héritage
 - 1821 Les deux nièces Trogoff de Charles-Marie par héritage
 - 1865 vente aux Troussel-Derrien
 - 1893 Caroline Troussel leur fille X Dr Gllme Lahellec par héritage
 - 1909 Lucienne et Charles-Albert Quesseveur, frère et sœur, par héritage
 - 1920 vente aux enchères. Achat par Melle Rolland
 - 1933 J-Louis Pouliquen, recteur, achète jardin muré et remise pour faire patronage
 - 1936 Vente par Melle Rolland à Jean Fustec x Françoise Person

- 1974 Héritage par Daniel Fustec
- 2019 héritage par Catherine Fustec

2) Convenanciers.

- 1765 Claude-Marie du Parc (sénéchal de Guerlesquin) X Marguerite Lavanant
- 1807 Vincent de Coroller X Mie-Julienne du Parc
- 1821 Pierre-Marie de Coroller leur fils
- 1842 P-Mie de Coroller vend droits conv. à Ambroise Troussel X Jeanne Derrien

3) Locataires

- 1818 Billette de Villemeur (appartement au rez de chaussée)
- 1839 P-Mie de Coroller loue pour 9 ans à Joseph Magalon X Mie-Julienne Le Jeune
- 1903 Location par Lahellec X Troussel à Yves Faven
- 1911 Pierre-Hippolyte Quéré, receveur ruraliste

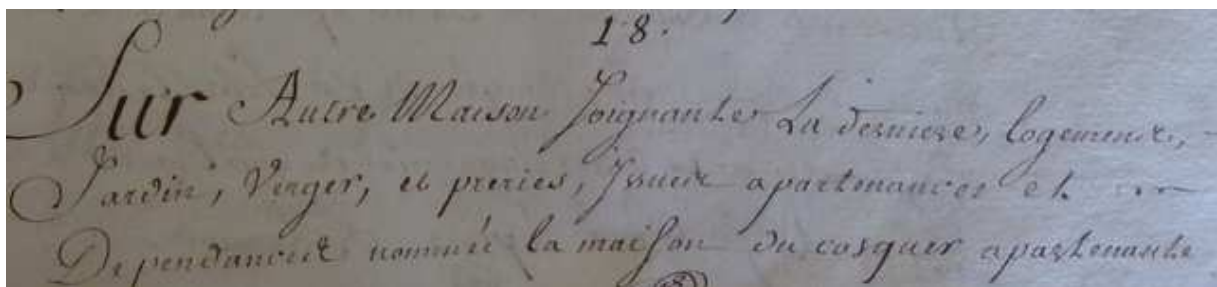
Histoire développée

La maison a vraisemblablement été construite en 1652, date gravée sur l'une de ses lucarnes de toit.

De la construction en 1652 jusqu'à 1732, je n'ai trouvé aucun document indiquant le nom de son ou de ses bâtisseurs, ou ceux de ses propriétaires et occupants.

En 1732, l'*Aveu du Parc rendu au duc de Penthièvre* (Arch. départementales 22, 1^E 935) indique:

Sur Autre Maison Joignante La dernière, logement, Jardin, Verger et preries, Issues, appartenances et Dépendances, nommée la maison du cosquer appartenante à Escuyer René de Trogof et dame Barbe-Louise guéguen Sa Compagne chargée à la ditte Seigneurie de six Sols de Cheffrante à chacun dit Jour de Sainte Croix a peine de Lamande.

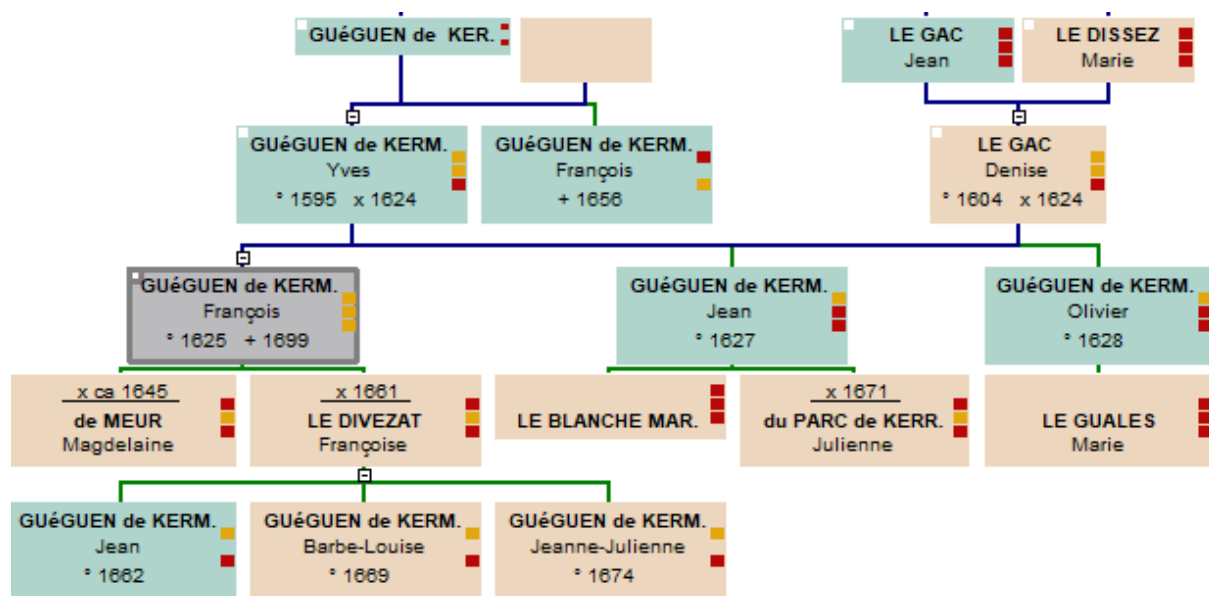


C'est là où le nom *maison du cosquer* apparaît pour la première fois dans les textes dénichés. L'origine de ce nom n'a pas à ce jour été déterminée.

Dans aucun document officiel concernant cette propriété, le nom *cosquer* n'a été autrement orthographié. Qui plus est, sauf dans cet *Aveu* de l'époque où l'usage des majuscules était aléatoire, dès 1664 *Cosquer* est écrit partout avec un C majuscule. C'est donc un nom propre.

Les hypothèses émises se fondant sur une autre graphie du nom *Cosquer*, du genre *gozh ker*, *gozh* se traduisant par vieux ou vieille, et *ker* par *foyer*, sont infondées.

Des recherches, dont je tiens le compte rendu documenté à disposition de qui voudra (70 pages, 11,6 Mo), permettent d'affirmer qu'avant les René de Trogoff et Barbe-Louise Guéguen de l'*Aveu* évoqué, le propriétaire précédent était **François Guéguen de Kermenguy** (°1625 Plounérin, + 1699 Guerlesquin), marié vers 1645 à Madeleine de Meur de Kérigonan (° après 1623, + 1659 Guerlesquin) père de Barbe-Louise (cadre en gris dans le tableau ci-dessous) et que c'est, soit lui **qui a fait construire** la maison, soit Yves (au-dessus), père de ce François, soit un autre François (à côté d'Yves) oncle du premier cité et grand-oncle de Barbe-Louise. En tout état de cause, c'était un **Guéguen de Kermenguy**.



François de Kermenguy (1625 Plounérin – 1699 Guerlesquin), père de Barbe-Louise, époux lors de la construction de Magdeleine de Meur de Kérigonan (née après 1623, morte en 1659, dont est né François Guéguen, sieur du Goasven, pas sur le tableau ci-dessus, mort en 1717 à Lanmeur, que d'aucuns ont confondu avec son père), remarié ensuite à Françoise Le Divezat (1635-1674), la mère de Barbe-Louise (et de Jean et Jeanne-Julienne, morts respectivement en 1690 et 1674), n'avait que 27 ans lors de la construction. C'est un peu jeune pour construire.

S'il n'est pas le constructeur de la maison, ledit François a pu en hériter de son père, Yves, au-dessus sur le tableau, 57 ans environ lors de la construction.

Ou il a pu en hériter d'un autre François, son oncle **parrain**, à côté de son père sur le tableau, mort en fin 1656 ou en janvier 1657.

Cet oncle-parrain, prêtre à Guerlesquin, le premier semble-t-il des *Guéguen de Kermenguy* à vivre dans la paroisse, lui a légué à son décès le *Convenant Kerdennet*, en campagne de Guerlesquin. On le sait par un acte notarial plus récent ne traitant que de ce *convenant*. Dans l'héritage – je n'ai hélas pas le document le concernant- il pouvait y avoir aussi la *maison du*

Cosquer. Les membres du clergé possédaient souvent des biens autrefois; on en trouve des exemples à Guerlesquin. J'aurais tendance à penser que ce prêtre était le premier propriétaire et le constructeur.

Note : voyez, si vous voulez, ce que signifie *convenant*, autre appellation d'un *domaine congéable*, dans l'article de ce blog sur *la propriété autrefois*.

Des *Guéguen de Kermenguy* on sait juste qu'un Even de Kermenguy (merci *Infobretagne*, <http://www.infobretagne.com/plounerin.htm>) figurait parmi les nobles de *Ploenerin* (Plounérin) lors de la *Réformation des fouages* de 1426.

Et l'on connaît leur blason :



*Guéguen de Kermenguy
D'azur au lion d'argent*

Ledit **François Guéguen de Kermenguy** (1625-1699) qui en 1652 a fait construire la *maison du Cosquer* ou en a hérité plus tard de son père ou de son oncle-parrain prêtre, est nommé en 1662 **sénéchal** de la juridiction de Lesmoal par l'écuyer Jan Le Rouge, seigneur de ce lieu.

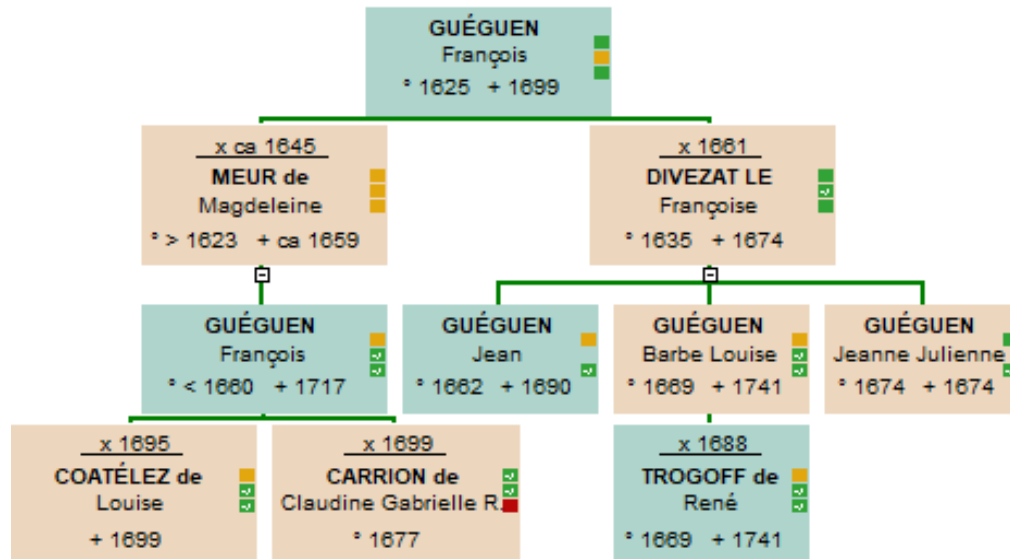
J'ai découvert il y a quelques jours sur un joli et intéressant *panneau d'interprétation du patrimoine* récemment installé près de la *maison du Cosquer*, qu'elle est également appelée *Maison du sénéchal* car elle en a abrité un au XVII^e siècle. Cet autre nom de la maison que j'apprends et qui ne figurait nulle part ailleurs (on apprend tous les jours dit-on...mais j'aimerais bien quand même savoir d'où ça vient), fait certainement référence à notre sénéchal de Lesmoal. Aucun autre sénéchal n'a habité là au XVII^e.

On trouve sur internet l'histoire de Lesmoal racontée par Louis Dudoret :
https://bibliotheque.idbe.bzh/data/cle_184/la__seigneurie__de__lesmoal__en__plounerin.pdf

Après la mort en 1699 de ce François, sa fille **Barbe-Louise** (1669-1741), qui a épousé en 1688 **René de Trogoff** (1669-1741), seigneur de *Chef-du-Bois* (de *Pen ar c'hoat* en breton), vient avec son époux et leurs sept enfants, après avoir vécu quelques années à Plouigneau, habiter la maison de son père reçue en héritage.

Ces Trogoff de la *maison du Cosquer* ne sont pas des Trogoff de Plouégat-Moysan comme cela a pu être imaginé et même écrit par le brave Yves Brigant notamment, mais des *Trogoff de Kerlessy* de Plougasnou (voir *Origines et généalogie de la maison de Trogoff* par le Vicomte Louis Urvoy de Portzamparc, paru de 1896 à 1899 dans la *Revue historique de l'Ouest*).

René descend en droite ligne de Pierre III de Trogoff, seigneur de Kerlessy, vivant à la fin du XV^e siècle.



Trente-trois ans après leur installation dans la *maison du Cosquer*, les **Trogoff-Guéguen** en sont toujours propriétaires en décembre 1732 selon l'*Aveu du Parc* du 20 de ce mois.

Ils (René et Barbe-Louise) meurent l'un et l'autre au cours de l'année 1741.

Le 26 octobre 1743, par un autre *Aveu*, ici une déclaration d'un vassal à son suzerain le marquis de Locmaria (cet *Aveu* et sa transcription dans mon long compte rendu évoqué), **Marc-Louis de Trogoff (1694-1773)**, leur fils, héritier principal, *déclare* pour lui et pour **ses sœurs cadettes Barbe (1700-1771), Marguerite (1704- ?) et Agnès (1707-1771)**, qu'ils *entrent en possession* de la *maison roturière du Cosquer dans laquelle ils demeurent*. Une sœur religieuse à Lannion a, semble-t-il, refusé sa part d'héritage

Ledit *Aveu* (en voici un peu quand même) décrit la maison comme ceci:

Sous la seigneurie du guerlisquin une maison roturière couverte d'ardoise nommée la maison du Cosquer située en cette ville de guerlisquin avec sa cour escurie gallerie, jardin, pré, pavé appartenances et dépendances le fond compris Sous les édifices et leurs fossés tout autour contenant soixante quatorze cordes, cerné du levant d'une maison au d. (au dit) avouant, du midy sur le martrait de la ...sse (paroisse ?) du couchant d'autre maison appartenant a Me Jean Lavanant et du nord sur parc appis ou feunteun en roch chargé de six sols par an de cheffrante envers la d. seigneurie du guerlisquin

payable le jour de la Sainte croix au mois de septembre et de quinze sols monnaye d'amende ...

Ces enfants Trogoff ont-ils vécu longtemps dans la *maison du Cosquer* ?

Marc-Louis, l'aîné, probablement pas. Après un premier mariage avec Françoise-Gabrielle de Brichet, il se marie à Lanmeur le 30 mai 1747 à Jeanne-Eléonore Bourel de Kermès. Leurs six enfants, dont Jean-Honoré (1751-1794) le célèbre contre-amiral de Trogoff, naissent à Lanmeur. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Honor%C3%A9_de_Trogoff_de_Kerlessy

Agnès se marie en 1750 à Loguivy-lès-Lannion. Curieusement, elle et sa sœur Barbe mourront, elle, le 28 février, et Barbe, le lendemain 1^{er} mars de 1771, les deux à Morlaix.

Marguerite, mariée à Morlaix en 1736 à un cousin éloigné, Pierre-Marie de Trogoff, écuyer, revient avec ledit mari à Guerlesquin où elle donne naissance en septembre 1737 à un François-Pierre de Trogoff qui mourra prêtre de notre paroisse en 1784. Il est probable que cette famille Trogoff-Trogoff ait vécu dans la *maison du Cosquer* appartenant à la fratrie héritière. Je n'ai trouvé aucune information à ce sujet.

Le 4 juillet 1765, ladite fratrie de Trogoff cède par bail à Claude-Marie-Etienne du Parc de Hellégouët (écrit parfois Hellégoat ou Helégoat) et Marguerite-Guillemette Lavanant son épouse, les *droits convenanciers, réparatoires et superficiels* de la *maison du Cosquer & dépendances*.

Les Trogoff ne vendent pas là le *fonds*, ou la *foncialité*, dont ils restent propriétaires. *Domaine congéable, convenant, droits convenanciers et réparatoires*, etc., sont des termes juridiques du droit autrefois de la propriété en Bretagne, et particulièrement dans le Trégor (voyez encore, si vous voulez, l'article de ce blog *La propriété autrefois*).

Le bail décrit comme ceci ci-dessous le bien concerné (je vous copie cet extrait car on reconnaît aujourd'hui dans la maison et dans ses dépendances une grande part de ce qui a ainsi été décrit il y a deux cent cinquante ans) :

*consistant dans le grand corps de logis, en cave souterraine, salle à plein-pied, l'entrée de séparation de la cuisine & de la salle, degrés de pierres de taille pour fréquenter le second étage où il y a 2 chambres, l'une au-dessus de la cuisine, l'autre au-dessus de la salle où il n'y a pas de cloison ni cloture, les latrines au coin de la dite chambre, grenier au-dessus des dites chambres. En arpenté au dit grand corps de logis, en l'endroit de la cuisine en-dedans de la cour, une chambre à eau ou petit cellier, adjacent le grand corps de logis, en dedans de la cour, autre maison à trois étages, plein pied, chambre et grenier. Les dits édifices couverts d'ardoises. La cour close derrière où il y a un puits, garnie la dite cour d'une grande porte cochère. L'huissérie à voûte de taille hors d'œuvre & en ruine & sans fermeture une grange ou maison à buée au coin de la dite cour en ruine. Jardin ou verger derrière la dite cour & une prairie derrière les dits jardin & verger, le tout s'entrejoignant avec leurs fossés, murs & talus pour la plus grande partie en ruine, au cerne ... un haut de page déchiré
fors une partie du courtil de la maison du paquer & en l'endroit du pignon*

de la petite maison ou écurie derrière la maison du Bris, de plus le pavé en avant du grand corps de logis & droit de passage avec charrette, harnais, chevaux & bestiaux par la cour de la maison du Toquer, & enfin les autres issues, appartenances & dépendances sans rien excepter, le tout relevant de la dite juridiction de Guerlesquin, succession Directe au dit Sieur de Trogoff, de tout quoi jouit actuellement le sieur de Kgrist (Kergrist) & en jouira jusqu'à la Saint Michel 1767 inclusivement



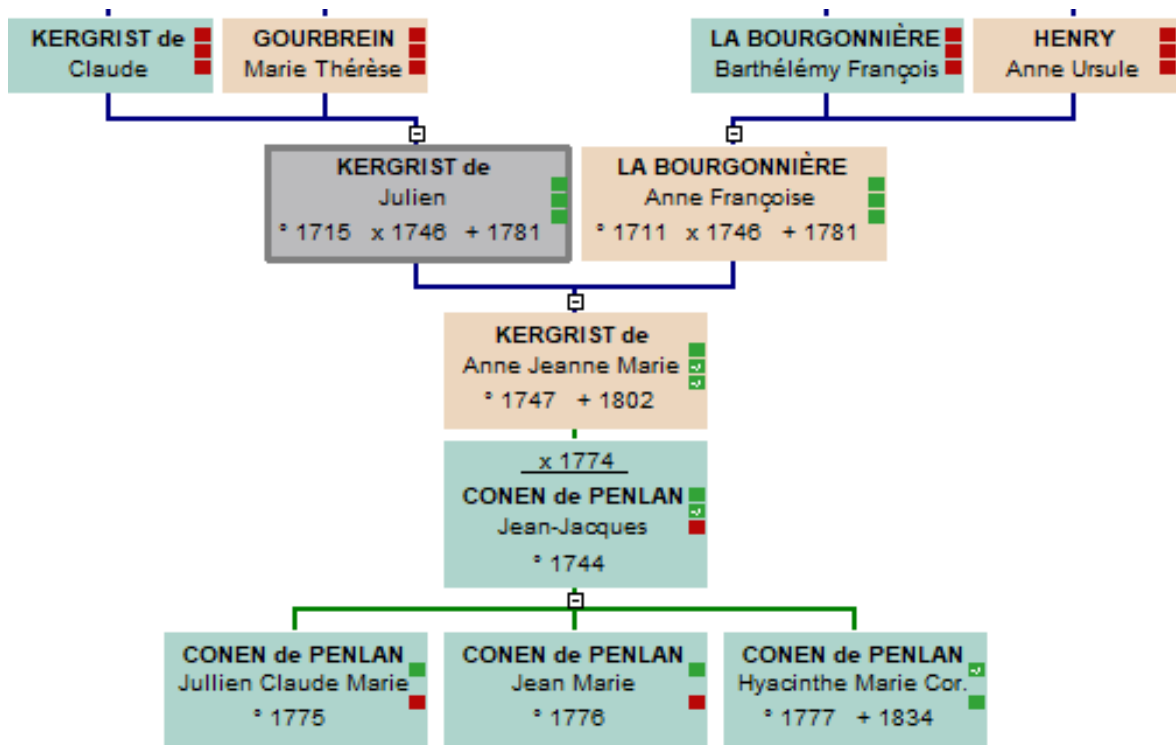
La maison du Cosquer, huisseries en vert, aujourd'hui. A gauche, huisseries rouges, c'est « Ty ar Bris » dite aussi « la petite maison du Bris ». A droite, « Ty toquer », en français « la maison du chapelier ». A l'arrière, « porz ar gozh ker », cour et bâtiments municipaux sur l'ancien jardin et l'ancien verger de la maison du Cosquer.

Qui est ce *Sieur de Kergrist* (avant-dernière ligne) qui *jouit* de la propriété – on déduit que c'est en tant que locataire - et *en jouira* jusqu'à la Saint-Michel 1767, et que fait-il au Guerlesquin?

Il s'agit de Julien de Kergrist (1715 Ploumiliau – 1781 Redon), marié en 1746 à Morlaix à Anne-Françoise de la Bourgonnière. Il est receveur fiscal à Guerlesquin en 1775-1776 nous apprend Marie-Noëlle Fustec (*Guerlesquin, ville-marché du Trégor sous l'ancien régime*, p.200), et peut-être hors de ces deux années.

La maison du Cosquer a dû lui être louée par la fratrie Trogoff ou par du Parc de Hellégouët le *convenancier*, quelque temps avant l'an 1767. Et relouée ensuite probablement jusqu'à la fin des années 1770 si l'on se base sur ces deux années où il fut receveur fiscal, et sur ce qui suit ci-dessous concernant la famille de sa fille, probablement logée aussi dans la maison, et du fait qu'il n'est fait état de ces Kergrist dans aucun document notarial de l'époque intéressant une autre demeure (ouf, bien longue phrase !).

La fille du couple Kergrist, Anne-Jeanne (1747 Morlaix – 1802 Trégrom) épouse le premier février 1774 à Guerlesquin Jean-Jacques Conen de Penlan (1744 Trégrom- ?). Sur l'acte de mariage, les parents d'Anne-Jeanne sont dits domiciliés à Guerlesquin. Les trois enfants Conen de Penlan, Julien (1775-) Jean-Marie (1776 -) Hyacinthe (1777-1834) naitront et seront baptisés à Guerlesquin.



Comme les Kergrist locataires habitent la *maison du Cosquer*, on peut estimer que les *convenanciers* du Parc de Hellégouët **n'y étaient pas installés**. On n'imagine pas ces convenanciers et ces locataires, leurs locataires, y cohabiter.

Qui sont ces du Parc de Hellégouët?

Claude-Marie-Etienne du Parc du Hellégoat, écuyer, né en 1719 à Scignac, fils de Jacques-Louis, écuyer seigneur de Penanguer, est, selon son acte de mariage célébré le 29 janvier 1760 à Guerlesquin avec Marguerite-Guillemette Lavanant (1741-1767), soit cinq ans avant qu'ils ne deviennent les *convenanciers* en question, *Avocat au Parlement de Bretagne, sénéchal de Guerlesquin et juge conseiller du roi*.

Un compte rendu du 20 janvier 1766 d'*audience ordinaire et généraux plaid des juridictions et chatellenies de guerlisquin le menez et annexes tenue et dellivrée en son auditoire en la ville de guerlisquin par monsieur le Sénéchal et seul juge d'icelles le dit alors procureur fiscal*

Ce document, officialisant la *prise de possession* de la maison par ces du Parc *aux fins de leur contrat à domaine* (ils sont bien **convenanciers**) du 4 juillet 1765, indique qu'à l'arrière du *grand corps de logis* il y a une *autre maison en dedans de la cour à trois étages, petit celier en arpenté aussy en dedans de la cour, le tout couvert d'ardoise, maison a buée en ruine, porte cochère autre fois en voute de taille encore en ruine cour ...puy à l'au, jardin et vergé derrière la dite cour et prairie derrière les dits jardin et verger ; pavé au devant des édifices du cotté de*

la rue, le tout avec leurs murs, talus, cernures, fossés et deffenses au cerne appartenances et dependances actuellement manneuvrés par le Sieur et dame de Kergrist comme loccataire,...

Claude-Marie-Etienne et Marguerite-Guillemette, fille de Jean-François Lavanant, sénéchal de Bruillec et d'Anne-Renée Luzel, sont les parents de Marie-Julienne du Parc, grand-mère maternelle de Prosper Proux.

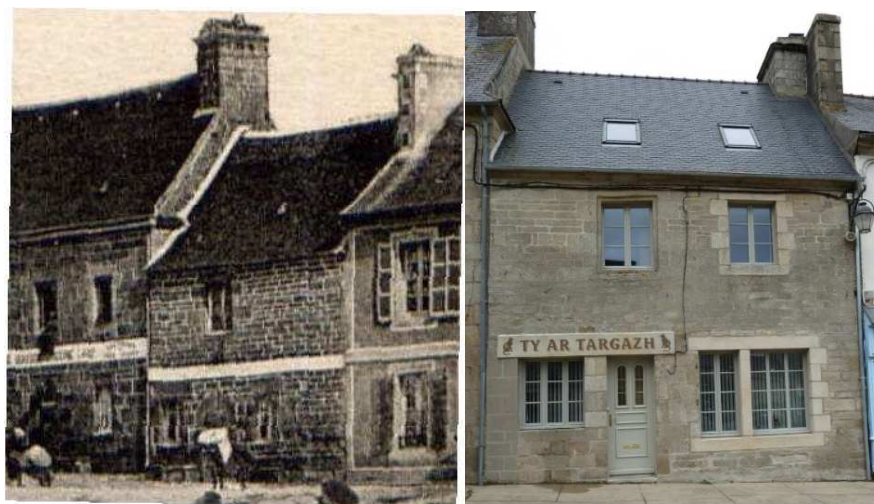
Marguerite-Guillemette meurt le 18 décembre 1767... à 26 ans, et est enterrée le lendemain dans un enfeu de l'église à *elle appartenant*. Julien de Kergrist, le **locataire**, est l'un des signataires de l'acte paroissial.

En 1770, la *maison du Cosquer* est toujours propriété des héritiers de Trogoff, lesquels perçoivent la *rente convenancière* que leur verse le veuf Claude-Marie-Etienne du Parc.

J'imagine, faute de documents de preuve, que si Julien de Kergrist, qui mourra en 1781 à Redon n'est plus locataire, sa fille Anne-Jeanne-Marie, et son époux Jean-Jacques Conen de Penlan le sont, au moins jusqu'au 5 mars 1777, date du baptême à Guerlesquin du troisième de leurs enfants. Je n'ai trouvé aucun écrit les situant dans une autre demeure de notre paroisse.

En fin 1774, Marc-Louis de Trogoff et ses sœurs étant défunts, leurs héritiers, les enfants de Marc-Louis, et Pierre de Trogoff le veuf de Marguerite sœur de Marc-Louis, désormais les **propriétaires fonciers de la maison**, perçoivent la rente due par le *convenancier*, Claude-Marie-Etienne du Parc.

Risque de confusion : selon l'Aveu du Parc de 1732, la *maison du Saux*, quasi-voisine côté couchant de la *maison du Cosquer*, appartient alors à François Guéguen, sieur de Goasven, déjà cité, fils de François Guéguen de Kermenguy et de Magdeleine de Meur et demi-frère de Barbe-Louise Guéguen épouse de René de Trogoff. La fille de ce Sieur de Goasven, Marie-Rose-Angélique (1709-1779), cousine germaine de Marc-Louis de Trogoff, en a hérité en 1772. Lorsqu'elle meurt en 1779, c'est Jeanne-Eléonore de Bourel, veuve de Marc-Louis, qui en hérite.



La maison du Saux au début du XXe, et aujourd'hui avec un nom de fantaisie

Des héritages successifs ont transmis la *propriété foncière* de la *maison du Cosquer* au sein de la famille de Trogoff, de Marc-Louis de Trogoff et ses sœurs aux enfants de Marc-Louis et

à Pierre de Trogoff, veuf de Marguerite, puis à François-Pierre de Trogoff (1737-1784), prêtre à Guerlesquin, fils de ce couple.

Félicitations si vous avez réussi à lire jusque-là et à tout comprendre de mon exposé.

Il reste à trouver **sur des documents officiels** si des Du Parc, *convenanciers* certes, ont habité dans la *maison du Cosquer* car cela a beaucoup été écrit. Je crains de ne pouvoir en trouver les preuves, et plutôt de devoir conclure que le *sénéchal Du Parc* n'a pas vécu dans cette maison.

À suivre